

<http://ugtg.org/spip.php?article2211>



Kaki pasé Doktè Henri Mèrault, poukisa l'AUDRA ka bay bouton...

- La Centrale UGTG - Unions & secteurs -



Date de mise en ligne samedi 11 juillet 2015

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

« C'EST UNE FATALE ERREUR D'ENTRER EN GUERRE SANS LA VOLONTÉ DE LA GAGNER » disait un général américain Douglas Mac Arthur.

« I ka fè moun konprann i blan kon koton » Non content d'avoir voulu couler l'entreprise en 2005 avec un groupe de personne, 80 personnes ont failli être chômage dans un contexte économique Guadeloupéen sinistré. Dix ans plus tard, le Monsieur continue de semer le trouble.

Suite à son échec en 2005, nous subissons un plan d'apurement de 10 ans qui grève la trésorerie, nous sommes sursitaires chaque année et encore plus cette année 2015. L'AUDRA, à ce jour, n'a pas de solution pour honorer l'échéance de septembre 2015 : 363.615,77 euros.

Cela fait plus d'un mois, cette année, que l'AUDRA subit les foudres d'un médecin, victime d'un vol de tampon du CHU de P.A.P à son nom et à des fins frauduleuses. Des plaintes contre X ont été déposées par le médecin et l'AUDRA. Depuis, Il a rendu l'air ambiant irrespirable et délétère.

Aujourd'hui la division et l'incurie s'installent, allant jusqu'à mettre en péril la structure déjà bien en difficulté financière. Il accuse les Instances de Représentation du Personnel de prendre fait et cause pour la salariée accusée. Ce qui est faux puisque nous ne cessons de répéter que notre rôle (art. Article L4611-1 à L46166-5 du Code du Travail relatif à la mission du CHSCT) est de demander à la direction (l'Article L4121-1) de préserver la santé physique et mentale de tous les salariés présumés innocents jusqu'à preuve du contraire (article 11 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.)

C'est à la justice de se prononcer. Notre seule compétence est le soin auprès des patients et de par ses agissements, il nous écarte chaque jour de nos objectifs.

Concernant les FINANCES : Depuis quand Les médecins de la CME imposent à la Direction leur analyse financière ; il n'y aurait pas de perte d'activité selon eux, c'est le cadre et les IDE qui ne remplissent pas à 100% Le centre lourd.

On doit donc déshabiller Jacques (UDM-UAD) pour habiller Paul (Centre lourd) donc, maintenant on doit se substituer aux Médecins.

Les consultations seraient largement assurées par le CHU et CHOISY. Bonne nouvelle la clinique privée est devenue le relais de l'hôpital. La couverture médicale serait suffisante, pourtant le 11 février 2014, lors d'une réunion entre les IRP et le président de la CME nous avons conclu qu'il nous fallait un médecin supplémentaire.

COMMENT un Directeur peut accepter d'entendre des inepties pareilles et ne pas contredire les Médecins ? L'expert-comptable de l'AUDRA et de celui diligenté par le CE en 2012 arrivent à deux conclusions :

Pour la 1ere : Maitriser vos dépenses, Augmenter votre activité et éviter les litiges à risque prud'homal.

Pour la seconde : trouver de nouvelles recettes, soyez vigilant car les tarifs des séances vont baisser dès 2013, il existe un mal- être dans votre établissement ; « mener une enquête de bien-être au travail ». Renouvellement impératif du corps médical vieillissant.

Dans le budget primitif 2015 présenté par le directeur, il est rappelé que malgré la maitrise des dépenses, l'AUDRA

SUBIT un manque à gagner de 690 000 euros sur 2 ans, mais il omet de préciser qu'entre 2012 et 2013 le chiffre d'affaire avait déjà diminué de 506.385 euros.

Au 31 mai 2015, nous n'atteignons pas les prévisionnelles en termes d'activité, ce qui n'augure en rien de bon lorsque l'on sait que les tarifs de séances continueront à baisser 12% en 3 ans dès cette année, que les charges augmentent (ex : 2016 : mutuelle d'entreprise obligatoire) qu'il n'y a pas de trésorerie et que le projet d'accompagner le CHU avoisine, en terme de coût, les 15 millions d'euros.

« On n'a pas besoin de sortir d'une école de commerce pour comprendre que l'on va se péter la gueule. »

Lors du dernier CE en date du 15 juin 2015, le secrétaire du CE a fait une brève synthèse du rapport :

Proposition pour la maîtrise de l'ONDAM 2013- 2017. Il est rappelé que des économies drastiques pour atteindre l'objectif fixé pour la maîtrise des dépenses remboursées de l'assurance maladie vont perdurer.[la maîtrise de l'ONDAM passe également par une facturation à l'assurance-maladie des prestations de santé aux meilleurs prix possible. cette démarche suppose en premier lieu d'engager des restructurations dans les différents secteurs concernés, afin que les gains d'efficacité réalisés par les professionnels leur permettent d'absorber la baisse des prix que leur demandera la collectivité publique.] A BON ENTENDEUR SALUT !

« Plaider l'ignorance n'enlèvera jamais notre responsabilité » J. RUSKIN.

Le nombre important de conflits de personnes en 2015 est le résultat de la prédiction du mal- être dans l'entreprise, décelé par l'analyse de l'expert-comptable GERVASON en 2012.

Les litiges à risque prud'homal obligent les IRP à prévenir sans cesse la Direction sur ses obligations de résultat en termes de protection et sécurité financière. Nos allées et venues lui donnent de l'urticaire.

Les patients de l'antenne du MOULE étaient exaspérés et virulents dans leur propos jeudi 25 juin, au sujet de la manière dont ils sont pris en charge, ils refusent de continuer à dialyser au centre si une solution pérenne n'est pas trouvée d'ici la fin de semaine, comme le Président HELISSEY leur a promis.

Nous, UTS-UGTG, demandons :

- A la Direction et au Président du conseil d'administration de prendre leur responsabilité et toutes les dispositions pour recadrer les responsables de cette ambiance exécrationnelle qui impacte les patients et les soignants.

▶ de garder le cap en termes de réorganisation du corps médical, de préparer l'avenir très vite avec de jeunes néphrologues.

▶ d'exiger le projet médical dont aucune instance n'en connaît la teneur afin de le valider en CA.

▶ d'accepter le départ du Docteur MERAULT, comme il menace de le faire.

ET EXIGEONS :

- l'ouverture des consultations médicales externes de toute urgence. - la révision des statuts du Conseil d'Administration de l'AUDRA.

N'acceptons plus la MERAULT- dépendance

N'acceptons pas le diktat du Docteur MERAULT,

Seuls la Direction et le CA restent souverains !

P-à-P, le 30/06/15

Section UTS-UGTG de l'AUDRA

—